

COMITÉ FRANÇAIS D'HISTOIRE DE LA GÉOLOGIE (C O F R H I G É O)

NORMES DE PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les manuscrits soumis au *Travaux du Comité français d'Histoire de la Géologie* devront être envoyés par courriel, sous la forme d'un **document Word**, à l'adresse électronique suivante :

phgrandchamp@gmail.com

TEXTE COURANT

Le texte sera composé au format des pages des *Travaux* (21 x 29,7 cm) en respectant les consignes suivantes :

- Police : Arial en corps de 10 ;
- Lignes justifiées ;
- Marges : 2,5 cm (gauche et droite) ;
3,0 cm (haut et bas) ;
- Interligne : 1,5 ;
- Renforcement de la première ligne des alinéas : 1 cm.

NOTA : les pages ne seront pas numérotées.

Le texte sera en outre accompagné :

- d'un **résumé** avec une liste de **mots-clés** ;
- et d'un **abstract** avec une liste de **key-words** ;

le tout composé en police Arial en corps de 9.

NOTES DE BAS DE PAGE

Le contenu textuel de chaque note sera composé en police Arial en corps de 8, lignes justifiées, et débutera par une majuscule. On n'oubliera pas la ponctuation finale.

TITRES

On ne mettra **pas de ponctuation** à la fin des titres.

La **numérotation** des titres des paragraphes n'est pas indispensable. Si toutefois on estime qu'elle est absolument nécessaire, on utilisera des chiffres arabes séparés par des points sans espace, puis un espace seulement entre le dernier chiffre et le texte du titre.

Les **styles de titre** de niveau d'importance décroissant se conformeront au modèle suivant :

- titres de premier niveau : **Arial en corps de 10, romain gras, lettres minuscules** ;
- titres de deuxième niveau : **Arial en corps de 10, italique gras, lettres minuscules** ;
- titres de troisième niveau : *Arial en corps de 10, italique, lettres minuscules.*

On s'abstiendra d'aller au-delà du troisième niveau.

COMITÉ FRANÇAIS D'HISTOIRE DE LA GÉOLOGIE (C O F R H I G É O)

NORMES DE PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les manuscrits soumis au *Travaux du Comité français d'Histoire de la Géologie* devront être envoyés par courriel, sous la forme d'un **document Word**, à l'adresse électronique suivante :

phgrandchamp@gmail.com

TEXTE COURANT

Le texte sera composé au format des pages des *Travaux* (21 x 29,7 cm) en respectant les consignes suivantes :

- Police : Arial en corps de 10 ;
- Lignes justifiées ;
- Marges : 2,5 cm (gauche et droite) ;
3,0 cm (haut et bas) ;
- Interligne : 1,5 ;
- Renforcement de la première ligne des alinéas : 1 cm.

NOTA : les pages ne seront pas numérotées.

Le texte sera en outre accompagné :

- d'un **résumé** avec une liste de **mots-clés** ;
- et d'un **abstract** avec une liste de **key-words** ;

le tout composé en police Arial en corps de 9.

NOTES DE BAS DE PAGE

Le contenu textuel de chaque note sera composé en police Arial en corps de 8, lignes justifiées, et débutera par une majuscule. On n'oubliera pas la ponctuation finale.

TITRES

On ne mettra **pas de ponctuation** à la fin des titres.

La **numérotation** des titres des paragraphes n'est pas indispensable. Si toutefois on estime qu'elle est absolument nécessaire, on utilisera des chiffres arabes séparés par des points sans espace, puis un espace seulement entre le dernier chiffre et le texte du titre.

Les **styles de titre** de niveau d'importance décroissant se conformeront au modèle suivant :

- titres de premier niveau : **Arial en corps de 10, romain gras, lettres minuscules** ;
- titres de deuxième niveau : **Arial en corps de 10, italique gras, lettres minuscules** ;
- titres de troisième niveau : *Arial en corps de 10, italique, lettres minuscules.*

On s'abstiendra d'aller au-delà du troisième niveau.

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES TYPOGRAPHIQUES USUELLES ¹

■ *Emploi des majuscules*

Noms géographiques

Les noms utilisés en géographie revêtent des formes tellement différentes qu'il est souvent difficile de connaître l'usage des majuscules.

- un nom propre utilisé seul prend une majuscule :

Exemples : l'Europe,
l'Atlantique,
les Détroits.

- un nom commun suivi d'un adjectif et d'un nom propre qui le définit garde une minuscule alors que ces derniers ont une majuscule :

Exemples : le cap Vert,
le fleuve Jaune,
l'océan Pacifique,
le plateau des Phosphates.

Si l'ensemble désigne une entité géographique importante, consacrée par l'usage, la majuscule passe au premier terme et disparaît au second :

Exemples : la Chaîne alpine,
le Bassin parisien,
le Massif central.

- lorsque les couples de mots précédents sont introduits par un autre nom commun, ils prennent tous deux une majuscule et sont reliés par un trait d'union :

Exemples : les îles du Cap-Vert,
la presqu'île du Cap-Bon,
le massif du Mont-Blanc.

Par contraction, le Cap-Bon ou le Mont-Blanc signifient la région, le massif... et gardent majuscules et trait d'union.

- Lorsqu'un adjectif sert à désigner une partie d'un ensemble dissociable en plusieurs éléments, il reste en minuscules :

Exemples : la basse Seine (fleuve),
le haut Rhône,
l'Asie centrale.

Il prend une majuscule s'il définit une région bien précise :

Exemples : la Basse Seine (région),
l'Asie Mineure.

NOTA : On trouvera dans le *Lexique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale* quatre pages d'exemples de noms géographiques qui sont plus utiles que de longs discours.

¹ Ces règles sont tirées des deux ouvrages suivants : *Lexique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale* (Imprimerie nationale (1990), 196 p. et DAVID, L. (1984), *Géométrie ou l'art d'écrire la géologie*, BRGM, Coll. Manuels et méthodes, n° 10, 150 p.

Points cardinaux

Les noms des points cardinaux :

- s'écrivent en toutes lettres et avec une majuscule lorsqu'ils désignent une partie de l'espace ;
- s'écrivent en toutes lettres et avec une minuscule lorsqu'ils sont employés comme adjectifs ou comme substantifs pour désigner une direction, une orientation ou une exposition.

NOTA : Ces règles s'appliquent également aux mots : *midi, centre, occident, orient, couchant, levant, ponant, septentrion...*

Lorsqu'ils indiquent une direction, les noms des points cardinaux peuvent aussi être représentés par un symbole : N, S, W, E. Dans ce cas, la majuscule n'est pas suivie de point.

Exemples : le Nord de la France,
l'Est du synclinal,
il se poursuit vers le nord,
à 12 km au sud de Paris,
au N du village,
une faille E-W,
un pli NW-SE.

Usages en stratigraphie et en paléontologie

Les noms d'ères, de systèmes et d'étages prennent une majuscule sauf s'ils sont employés comme adjectifs (ils s'écrivent alors avec une minuscule) :

Exemples : le Paléozoïque,
le Secondaire,
le Jurassique supérieur,
le Nummulitique,

un calcaire jurassique,
des basaltes permo-triasiques,
la transgression flandrienne,
le volcanisme néogène.

En paléontologie, le seul cas où il faut attribuer une majuscule initiale à un nom *français* est celui où il désigne un groupe taxinomique, explicitement ou implicitement :

Exemples : Les Brachiopodes possèdent un lophophore...
Les brachiopodes vivent dans la mer...

La classe des Vertébrés,
Le groupe des invertébrés.

NOTA : Pour éviter toute ambiguïté, il est souhaitable de tout écrire avec une minuscule et d'utiliser le nom latin (avec majuscule) chaque fois qu'il s'agit d'un groupe hiérarchique.

Raisons sociales et dénominations administratives

Il est utile de souligner toute dénomination de raison sociale ou désignation administrative par une majuscule qui sera normalement placée au premier substantif (ou adjectif pris substantivement) de la rubrique formant la dénomination (majuscule initiale) :

Exemples : l'Union française des géologues,
le Centre de paléontologie stratigraphique.

Il convient de s'abstenir de mettre des majuscules aux mots intérieurs de la raison sociale ou de la désignation administrative, à moins que l'on y soit invité par une règle de grammaire :

Exemples : la Société géologique de France,
la Société de géographie du Maroc.

Cas des organismes d'État :

1. *Organismes multiples* : les noms de ces organismes – dont un certain nombre du même type existent dans l'organisation administrative d'un pays – sont des noms communs d'espèce et restent en minuscules ; ils sont individualisés soit par un nom propre, soit par un terme de spécialisation qui joue le rôle d'un nom propre et, comme tel, prend une majuscule (plusieurs majuscules si la dénomination de l'organisme énumère plusieurs attributions) :

Exemples : l'académie d'Aix-Marseille,
les archives départementales de la Nièvre,
le conseil général de la Manche,
le lycée Édouard Herriot,
la mairie du Havre,
le ministère de l'Éducation nationale,
le ministère de l'Industrie, du Commerce et des Mines,
la préfecture de l'Ain,
le service des Mines,
l'université de Grenoble.

2. *Organismes uniques* : les noms de ces organismes – dont la compétence s'étend à tout le territoire d'un pays – sont de véritables noms propres ; le premier mot nécessaire à l'identification porte une majuscule, ainsi que l'adjectif qui le précède :

Exemples : l'Académie des sciences,
l'Administration (au sens de l'autorité administrative),
les Archives nationales,
l'Assemblée nationale,
la Bibliothèque nationale,
le Bureau de recherches géologiques et minières,
le Centre national de la recherche scientifique,
le Conseil d'État,
le Conseil des ministres,
le Gouvernement,
la Haute Cour de justice,
l'Institut de France,
l'Institut Pasteur,
le Muséum national d'histoire naturelle,
l'Université.

Majuscules emphatiques

Une majuscule accordée à un nom commun est parfois dite « emphatique », ce qui suffit à indiquer avec quelle modération il est recommandé d'en user :

Exemple : MAUVAIS : Mon Maître, M. le Doyen Dupont, Professeur à
l'Université des Sciences de Bordeaux...
BON : Mon maître, M. le doyen Dupont, professeur à l'université
des sciences de Bordeaux...

NOTA :

- Les **titres de civilité** *monsieur* et *madame* doivent être *abrégés*, au singulier comme au pluriel, devant le nom, le prénom ou le titre (fonction) des personnes que l'on désigne : M. Dupont, Mme Dupont, Mmes. et MM. les géologues, etc.(et non Mr Dupont, Me Dupont, MMs les géologues).
- Les **fonctions** et les **charges** se composent normalement en *lettres minuscules* :

Exemples : l'académicien, le cardinal, le chancelier, le député, le directeur, le doyen, l'émir, l'empereur, le ministre, <i>mais</i> le Premier ministre,	le pape, le préfet, le président de la République, le président directeur général, le prince, le recteur, le révérend père, le roi, le secrétaire général, le sénateur.
--	--

Toutefois, dans un ouvrage particulier, un auteur peut utiliser un titre ou une fonction à la place du nom propre d'un personnage facilement reconnaissable ; ce terme pourra alors prendre une majuscule :

Exemples : le conflit entre l'Empereur (Napoléon I ^{er}) et le Pape (Pie VII), le Cardinal (Richelieu).

Guerres, batailles, expéditions, etc.

Ces noms s'écrivent généralement en *lettres minuscules*, qu'ils soient précisés par un substantif, un ou plusieurs adjectifs ou une date :

Exemples : la bataille d'Angleterre, les guerres de Religion, la première guerre mondiale, la seconde guerre mondiale, la guerre de 1914-1918, la guerre russo-japonaise de 1904-1905.
--

Toutefois, ces noms prennent une *majuscule*, ainsi que l'adjectif qui peut les précéder, lorsqu'ils constituent de véritables noms propres :

Exemples : la Grande Guerre, la Longue Marche.
--

Autres événements historiques

Les noms d'événements historiques ou politiques se composent avec une majuscule initiale au mot caractéristique et à l'adjectif qui, éventuellement, le précède :

Exemples : l'Affaire (l'affaire Dreyfus), les Cent-Jours, la Commune, le Front populaire, l'Inquisition, la Libération,	les massacres de Septembre, la Réforme, la Résistance ; la Révolution (de 1789), la révolution de 1848, les Trois Glorieuses.
---	--

■ Emploi du caractère italique

Le caractère italique est utilisé principalement pour attirer l'attention du lecteur sur un mot, une phrase ou un passage que l'auteur tient à souligner. Il est donc évident que tout abus dans l'usage de l'italique en diminue l'efficacité.

Cas particuliers nécessitant l'emploi du caractère italique :

- Les **noms d'espèces latinisés** se mettent en italique avec une majuscule (voir *supra*) au premier mot (qui correspond au nom de genre) :

Exemples : *Calceola sandalina, Planorbis jobae, Voltzia heterophylla.*

- Les **citations** sont imprimées en italique et placées entre guillemets :

Exemple : Buffon (in *Œuvres philosophiques*, 1954, p. 56) parle des « *effets qui arrivent tous les jours* » et des « *opérations constantes & toujours réitérées* ».

NOTA :

- Lorsque la citation débute par une phrase compète, son premier mot prend une majuscule initiale ; elle est introduite par un deux-points si elle fait suite au texte et se termine par un point final placé à l'intérieur des guillemets.
 - Lorsque le début de la citation est fondu dans le texte et qu'elle se termine par une phrase compète, le point final est à l'extérieur des guillemets.
 - Lorsque, dans le cours d'une citation, un ou plusieurs mots ne sont pas reproduits, on les remplace par des points de suspension entre crochets [...].
- Les **titres d'ouvrages** cités dans le texte le sont *en italique sans guillemets* :

Exemple : Moro (1740, p. 212, dans son ouvrage sur *Les corps marins qui se trouvent sur les montagnes*, parlent de la méthode de Newton...

■ **Emploi du trait d'union**

Le trait d'union s'utilise :

- pour marquer la division des mots de plusieurs syllabes en fin de ligne,
- obligatoirement dans les mots composés servant à désigner une localité géographique :

Exemples : Saint-Alban-de-Roche ; le Loir-et-Cher ; la Charente-Maritime.

- dans les prénoms composés ou les noms d'alliance :

Exemple : M.-L. Remarck-Petiot.

- dans certains mots de la langue française :

Exemples : S'ÉCRIVENT AVEC UN TRAIT D'UNION :
au-dessus, au-dehors, au-dedans, etc.
bien-fondé,
quasi suivi d'un nom.
S'ÉCRIVENT SANS TRAIT D'UNION :
en dessus, en dehors, en dedans, etc.
compte rendu,
quasi suivi d'un adjectif.

NOTA : En géologie, il semble utile d'employer le trait d'union lorsque son omission conduit à une confusion possible et que l'association de deux mots désigne un concept particulier, une espèce minéralogique :

Exemple : cuivre-gris, argent-rouge.

■ *Écriture des sigles*

Les sigles sont des groupes de lettres désignant certains organismes dont le nom comporte plusieurs mots. En ce qui concerne leur écriture, la seule règle applicable est l'*emploi des lettres capitales sans points* :

Exemples : CNRS, BRGM, IFP, SGF, CTHS.

■ *Écriture de l'échelle des cartes*

L'une des erreurs les plus courantes consiste, pour l'échelle d'une carte, à utiliser à la fois la barre de fraction et l'indice superposé ; c'est un pléonasma, donc une faute :

Exemples : 1/50 000 ou 50 000^e (et non 1/50 000^e),
Feuille Millau à 1/50 000 ou au 50 000^e (et non au 1/50 000).

APPELS DE RÉFÉRENCES

Les références appelées dans le texte devront l'être en citant le nom de l'auteur, sans initiale(s) du ou des prénom(s)², la date de publication et, si nécessaire, la page. Ainsi, lorsque le nom de l'auteur est intégré dans le cours de la phrase, la date et la (ou les) page(s) seront indiquées entre parenthèses :

Exemple : Ellenberger (1987) a étudié l'histoire du concept de « *causes actuelles* »...

Sinon, l'appel de référence sera globalement placé entre parenthèses :

Exemple : Woodward doit sans doute beaucoup à Sténon (Eyles, 1958, p.180-181).

Lorsque la référence concerne un travail en collaboration de deux auteurs, leur nom sera uni par *et* (et non &) s'ils sont cités dans le cours d'une phrase :

Exemple : Cuvier et Brongniart furent les premiers...

En revanche, les références aux travaux de ces auteurs utiliseront le signe & :

Exemple : Les *Mémoires pour servir à une description géologique de la France* (Dufrenoy & Élie de Beaumont, 1830-1836) regroupent une série de monographies à caractère régional...

Dans le cas où l'ouvrage ou l'article cité est signé de plus de deux auteurs, l'appel de références se fera en utilisant le nom du premier auteur suivi de *et al.*

² En revanche, lorsqu'un auteur est nommé dans le texte sans qu'il y ait appel de référence, son nom devra être précédé, au moins la première fois où il apparaît, de son (ses) prénom(s) complet(s) et suivi, s'il n'est plus vivant, de ses dates de naissance et de mort placées entre parenthèses.

Exemple : Dans leur synthèse bibliographique, Ellenberger *et al.* (1977) mentionnent...

BIBLIOGRAPHIE

Toutes les références complètes des articles et ouvrages cités dans le texte devront figurer, pour chaque auteur, *ordonnées par ordre alphabétique et subsidiairement chronologique*, en conformité avec les modèles suivants, dans une rubrique intitulée bibliographie et insérée en fin d'article :

BOUILLET-ROY, G. (1976). *La géologie dynamique chez les Anciens Grecs et Latins d'après les textes*. Thèse Doct. Univ. (Sci.), Université Pierre et Marie Curie (Paris 6), 438 p.

DURAND-DELGA, M. (1990). L'affaire Deprat. *Trav. Comité fr. Hist. Géol.*, (3), **4**, p. 117-212.

ELLENBERGER, F., PROST, A. E., GUEZOU, J.-C., POINT, R., QUENARDEL, J.-M., SANTARELLI, N. et HENRY, A. (1977). Références bibliographiques sur les Calédonides scandinaves. *Rev. Géogr. phys. Géol. dyn.*, (2), **19**, p. 515-522.

ELLENBERGER, F. et GOHAU, G. (1981). À l'aurore de la paléontologie stratigraphique. Jean-André De Luc, son influence sur Cuvier. *Rev. Hist. Sci.*, **34**, p. 317-357.

LAURENT, G. (1987). *Paléontologie et évolution en France 1800-1860. Une histoire des idées de Cuvier et Lamarck à Darwin*. Éditions du CTHS, Paris, Mém. Sect. Hist. Sci. Techn., **4**, 553 p.

THÉRY, J.-M., (1994). Aspects historiques et géologiques de l'exploitation du pétrole dans la zone minière de Pechelbronn (Bas-Rhin, France). In PROUVOST, J. (Ed.) : *La recherche pétrolière française*. Éditions du CTHS, Paris, p. 45-63.

LECOINTRE, G. (1912). Sur quelques Bryozoaires nouveaux ou peu connus du Cénomaniens du Mans. *Bull. Soc. Géol. Fr.*, (4), **12**, p. 349-355, 3 fig., 2 pl., **14**, p. 104-115, 6 fig.

LECOINTRE, G. (1918a). Sur la présence du Cambrien et du Silurien (?) à Casablanca (Maroc occidental). *C. R. Acad. Sci.*, Paris, **166**, p. 173-174 (séance du 28 janvier 1918).

BERTRAND, M. (1892). Le Môle et les collines du Faucigny (Haute-Savoie). *Bull. serv. Carte géol. France*, **4**, n°32, Baudry, Paris, p. 345-395.

NOTA : les **abréviations des titres de périodiques** devront se conformer à celles utilisées dans le *Bulletin de la Société géologique de France*. On rappelle qu'en règle générale :

- les noms de périodiques composés d'un seul mot ne sont jamais abrégés ;
- les articles, conjonctions, prépositions, etc. sont supprimés ;
- dans les titres longs, les mots peu utiles sont supprimés ;
- la plupart des autres mots sont abrégés par suspension : la fin du mot est retranchée et remplacée par un point (en principe, les syllabes entières sont retranchées et l'arrêt se fait sur une consonne) ;
- pour permettre de retrouver plus aisément le titre complet, il est convenu que les substantifs portent une majuscule initiale, les adjectifs une minuscule, sauf cas particuliers.

FIGURES

Légendes des figures

■ *Présentation typographique*

- Le texte des légendes sera placé *sous* les figures et composé en police Arial en corps de 9, romain, avec interligne simple.
Les numéros des figures seront composés en chiffres arabes.
Il n'y aura pas de ponctuation à la fin du texte de la légende.
- Le terme *figure* ne sera abrégé en *Fig.* qu'entre parenthèses (cas des appels dans le texte), dans les notes, les rubriques bibliographiques et en légende sous les illustrations.
- Les lignes des légendes pourront être *centrées* lorsqu'elles n'occuperont pas toute la justification. Dans ce cas, les coupures de mots seront proscrites et les rejets à la ligne devront obéir à une certaine logique, dictée par le sens. Ainsi on ne séparera pas l'article du substantif, le pronom personnel de son verbe, l'adjectif numéral du nom auquel il se rapporte, etc.

■ *Rédaction*

- Les légendes devront être suffisamment détaillées pour assurer la complète compréhension de la figure sans qu'il soit nécessaire de se reporter au texte.
- Le texte de la légende devra toujours débiter par le fait de portée générale montré par la figure, les indications secondaires de localisation, d'auteur, etc. étant placées à la suite.

Exemple : Fig. 15. Extrait de la *Carte d'une partie de l'Auvergne...* de Desmarets, Pasumot *et al.* (1771,1774), (ici) échelle 1/65 000 environ. Entre parenthèses, les datations radiométriques modernes.

NOTA : Le développement d'une *légende explicative* en plus du simple titre permet aux auteurs de se rendre compte si la figure apporte réellement un élément concret à leur démonstration, et surtout d'alléger le texte d'autant :

Exemple : Fig. 16. La coupe historique de Lehmann (1756, 1759). Certes en retard au plan génétique, l'auteur maîtrise les faits. Il figure pour la première fois graphiquement et avec une précision accrue les divers niveaux du terrain « secondaire » (*Flötz-Gebirge*) accompagnant les Schistes cuprifères.

Qualité des documents iconographiques

On veillera à la qualité des illustrations en sélectionnant des documents numérisés en format TIFF avec une résolution de 300 dpi.